

Election à la présidence du MEDEF

Publié le 11 décembre 2017

Le Conseil exécutif a débattu aujourd'hui des modalités d'organisation de l'élection du/de la prochain(e) président(e) du Medef. Ce débat s'est conclu par un vote à bulletin secret. Le Conseil exécutif a décidé de ne procéder à aucune modification ou interprétation de ses statuts.

Par ailleurs, le Conseil exécutif, sur avis du Comité statutaire, a validé le calendrier suivant :

5 février : validation par le Comité statutaire et le Conseil exécutif de la répartition des sièges pour l'Assemblée générale

3 mai : date limite de dépôt des candidatures au Comité statutaire

4 mai : publication de la liste des candidatures validées par le Comité statutaire

15 mai : Assemblée générale ordinaire lors de laquelle un nouveau Conseil exécutif sera élu

28 mai : audition des candidats à l'occasion d'un Conseil exécutif exceptionnel

11 juin : avis du Conseil exécutif sur les candidats à la présidence du Medef

3 juillet : élection du président du Medef